Diplôme Universitaire de droit des assurances de l'IAP

Il s'agit d'une formation professionnelle qui se déroule sur deux années.
Il permet aux étudiants qui suivent ses enseignements d'acquérir une maîtrise juridique des assurances, mais aussi une connaissance approfondie du monde assurantiel dans ses aspects économiques, commerciaux et techniques.
Les étudiants peuvent choisir de rédiger un mémoire et être ainsi également titulaires d'un Master 2 à l'issue de leur formation.

Master 2 Droit des assurances

La formation dispensée par le Master Professionnel a pour objectif de garantir, non seulement l'insertion immédiate des étudiants dans la vie active, mais également leur aptitude à s'adapter aux évolutions du marché.

Cette spécialité propose une formation théorique et pratique particulièrement adaptée aux carrières de juristes spécialisés en droit des assurances (avocats, juristes d'entreprises, courtiers, etc...).
La formation se déroule sur une année au cours de laquelle les étudiants doivent effectuer un stage et rédiger un mémoire.

UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE
INSTITUT DES ASSURANCES DE PARIS

Créé en 1973, l'Institut des Assurances de Paris résulte d'une étroite collaboration entre les professionnels de l'assurance et l'Université Paris 1, Panthéon Sorbonne.
L'IAP propose plusieurs formations en droit des assurances qui sont rattachées à l'Unité de Formation et de Recherche de Droit des Affaires.

L'intervention des plus grands spécialistes français de droit des assurances mais aussi celle de très nombreux professionnels permettent à l'IAP de former des spécialistes de haut niveau.

Grâce à votre soutien, l'IAP ne cesse de se renouveler afin de répondre aux attentes des professionnels du domaine. Ainsi, depuis la rentrée 2015-2016 l'IAP propose un nouveau Diplôme Universitaire Réparation du Dommage Corporel et tend à devenir un centre de recherche incontournable.

https://www.univ-paris1.fr/ufr/iap/

Les activités de l'IAP

Les fonds reçus nous permettent d'accroître le fonds documentaire de la bibliothèque de l'IAP qui est ouverte aux étudiants de l'Institut ainsi qu'à ses doctorants mais aussi de rémunérer les nombreux conférenciers professionnels qui donnent à notre enseignement toute sa qualité.

De plus, grâce au soutien financier et matériel de ses partenaires et sponsors, l'Institut des Assurances de Paris et l'Association des Juristes de l'IAP organisent chaque année des évènements au bénéfice des étudiants et professionnels. Ainsi, les étudiants de l'Institut ont l'opportunité de rencontrer les anciens diplômés et professionnels lors de journées de rencontre, de cocktails et de colloques.
Les étudiants participent également à divers concours, et notamment le concours de plaidoirie ALEA spécialisé en droit des assurances.
Enfin, le budget de l'IAP permet aux étudiants de participer à des événements solidaires comme les Foulées de l'Assurance 2016.

L'organisation et la participation à ces nombreux évènements ne pourrait se faire sans l'aide des professionnels reversant à l'IAP la taxe d'apprentissage.

FORMULAIRE DE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2016

RAISON SOCIALE : .....
NUMERO SIRET : .....
ACTIVITE : .....
Code NAF : .....
ADRESSE : .....
.....
.....

NOM ET PRENOM : .....
FONCTION : .....
TELEPHONE : .....

déclare verser à l'université Paris 1 pour le compte du diplôme :

Diplôme Universitaire de l'Institut des Assurances de Paris

Master 2 Professionnel mention droit des assurances

la somme de ..... € pour la **Catégorie C niveau I** (CS)

au titre de la taxe d'apprentissage

par l'intermédiaire de l'organisme collecteur de la taxe d'apprentissage

(OCTA) suivant: .....

DATE : .....

SIGNATURE et CACHET :

DOCUMENT A RETOURNER PAR MAIL OU
A L'ADRESSE SUIVANTE:
UNIVERSITE PARIS I
INSTITUT DES ASSURANCES DE PARIS
12, Place du Panthéon 75231 PARIS CEDEX 05

PROCÉDURE A SUIVRE

Date limite :
1er mars 2016

Choisissez un organisme collecteur de taxe d'apprentissage (OCTA)

Affectez votre taxe d'apprentissage pour la Catégorie C niveau I à **l'IAP centre financier 05TAP1** :

Diplôme de l'Institut des Assurances de Paris

Master 2 Professionnel mention Droit des assurances

Pour nous permettre de vous remercier et pour ajuster notre budget prévisionnel, merci de nous renvoyer le plus tôt possible le formulaire de promesse de versement fourni avec cette plaquette

Votre contact à l IAP :
Laura Gemignani
Responsable administrative de l'IAP
01 44 07 77 62
lap@univ paris1.fr

UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE

UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE
INSTITUT DES ASSURANCES DE PARIS

TAXE D'APPRENTISSAGE 2016

« L'Institut des Assurances de Paris a formé depuis sa création en 1973 de nombreuses générations de diplômés qui sont très appréciés de la profession. Ce résultat n'a pu être obtenu que grâce au soutien financier de la profession, à travers la taxe d'apprentissage »

Mireille BACACHE
Directrice de l'Institut des Assurances de Paris